



Communiqué

Pour diffusion immédiate

MORATOIRE SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION

LA PRAIRIE CITÉE EN EXEMPLE PAR LA FONDATION RIVIÈRES

La Prairie, le 27 octobre 2023 – Au moment où les municipalités du Québec doivent de plus en plus composer avec des enjeux de gestion des eaux usées et trouver des solutions pour minimiser la pression sur leurs infrastructures, le moratoire sur les projets de construction imposé par la Ville de La Prairie est décrit comme « un exemple de saine gestion environnementale » par la Fondation Rivières.

En effet, cette dernière en fait mention dans son classement des villes et municipalités de la province selon l'indice d'intensité des déversements d'eaux usées par habitant, rendu public hier.

« La Ville prend très au sérieux les déversements d'eaux usées dans les cours d'eau. C'est pourquoi elle a mis en place le moratoire en 2022. Bien que cette décision n'ait pas été prise de gaieté de cœur, je suis heureux aujourd'hui qu'elle soit citée comme un exemple de bonne pratique environnementale », a déclaré le maire Frédéric Galantai.

Moratoire sur les projets de construction

En décembre 2021, un rapport préliminaire a révélé que la capacité des infrastructures de gestion des eaux usées de La Prairie avait presque atteint sa limite. Par conséquent, des déversements d'eaux non traitées pourraient survenir par temps sec dans le fleuve Saint-Laurent, exposant ainsi la Ville à des amendes pouvant aller jusqu'à 6 M\$ en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Face à cette conclusion, en février 2022, la Ville a adopté un moratoire provisoire pour interdire toute nouvelle construction qui engendrerait une augmentation du débit sanitaire dans son réseau. Ce moratoire a été officialisé en mai 2022 par l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire.

Pour plus de détails concernant le moratoire sur les projets de construction, consultez le ville.laprairie.qc.ca/moratoire.

Pour plus de détails concernant le palmarès des déversements d'eaux usées de la Fondation Rivières, consultez le fondationrivieres.org/nos-actions/carte-palmares-deversements-quebec.

À propos de La Prairie

Riche de plus de 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son site patrimonial, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 26 460 résidents.

Source :

Service des communications

Ville de La Prairie | 450 444-6635 | communications@ville.laprairie.qc.ca